



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

## Institut du Sahel

### AVIS DE VACANCE DE POSTE

*Les candidatures féminines et celles des ressortissants des Etats membres sous-représentés au sein des effectifs du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA sont fortement encouragées*

L'Institut du Sahel (INSAH), institution spécialisée du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), basée à Bamako (République du Mali), recrute un/une Coordonnateur (trice) pour la Cellule de Coordination du Comité Ouest-Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP). Le COAHP est une innovation institutionnelle et régionale, mise en place sur la base d'un accord tripartite impliquant la CEDEAO, l'UEMOA, et le CILSS ; et adoptée par ces trois organisations inter-gouvernementales en vue de l'harmonisation des règlements relatifs à l'homologation et la gestion des pesticides dans les dix-sept (17) Etats membres. Le but de la mise en œuvre de cet instrument ambitieux est d'assurer l'authenticité et la qualité des pesticides en circulation dans l'espace CEDEAO-CILSS-UEMOA en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans cette région ; et à la sauvegarde de l'environnement sain qui garantit la santé pour tous. Conformément à l'Article 5 de la Décision n°0006/SE-CILSS/2020 portant mise en place de la Cellule de Coordination du COAHP, ladite cellule est, par délégation du Secrétaire Exécutif du CILSS, placée sous la tutelle administrative du DG de l'INSAH.

L'INSAH est un outil de coopération régionale chargé de la coordination, de l'harmonisation et de la promotion de la recherche et de la capitalisation des résultats de la recherche dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, du changement climatique, des marchés des produits alimentaires et agro-alimentaires, de la réglementation sur les intrants agricoles (semences, engrais et pesticides), la protection des végétaux et des questions de politiques de population et de dividende démographique, des migrations, du genre, d'autonomisation des femmes et des jeunes dans les États-membres. Il comprend deux programmes régionaux d'appui (PRA) (Accès aux marchés / Population, Genre et Développement), cinq (5) départements techniques dont le Département de Recherche sur les Intrants Agricoles, la Protection des Végétaux et la Réglementation (DRIAPVR) ainsi que six (6) unités d'appui (UCID, USE, UGRH, UPM, UAFC et UCS).

Le CILSS comprend actuellement treize Etats membres que sont : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo). Cependant, il déploie ses activités opérationnelles dans les dix-sept pays de l'espace Sahel et Afrique de l'Ouest et Etats membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS. Le CILSS est également mandaté par les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour la mise en œuvre du COAHP dans les dix-sept (17) pays de l'espace régional. Dans leurs politiques de recrutement, le CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA promeuvent la diversité géographique et l'égalité entre hommes et femmes.

#### 1. LE POSTE

<b>Titre</b>	: Coordonnateur(trice) de la Cellule de Coordination du COAHP
<b>Lieu d'affectation</b>	: Bamako, Mali
<b>Durée du contrat</b>	: CDD
<b>Classification</b>	: Catégorie P5 de la grille salariale du CILSS
<b>Type de recrutement</b>	: Inter-étatique
<b>Date de clôture</b>	: 19 janvier 2024

## 2. RESPONSABILITES

Sous l'autorité directe du Directeur Général de l'INSAH, le(la) titulaire du poste entretiendra des relations fonctionnelles de travail avec le Département de Recherche sur les Intrants Agricoles, de la Protection des Végétaux et de la Règlementation (DRIAPVR). A son tour, il(elle) a sous son autorité le personnel de la Cellule de Coordination du COAHP notamment les Secrétaires Techniques des démembrements Zones Sèche et Humide et rend compte à la Direction Générale de l'INSAH. Le(la) Coordonnateur(trice) de la Cellule de coordination du COAHP est chargé(e) de :

- ✓ Organiser, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions prévues dans l'accord de coopération ;
- ✓ Assurer une synergie d'intervention des bailleurs de fonds et la mobilisation des fonds pour les investissements relatifs aux programmes/projets concernant les pesticides ;
- ✓ Identifier les difficultés dans la mise en œuvre des activités et proposer des mesures correctives ;
- ✓ S'assurer que les politiques, stratégies, projets de textes et programmes/projets retenus d'accord-parties sont présentés aux instances décisionnelles sectorielles et statutaires de chacune des institutions signataires de l'Accord de coopération ;
- ✓ Harmoniser les procédures d'évaluation des dossiers et les méthodes de prise de décisions par les sous-comités ;
- ✓ Tenir et mettre à jour les listes des pesticides autorisés dans la sous-région ;
- ✓ Assurer le suivi et la coordination des activités de pré-homologation et de post-homologation ;
- ✓ Assurer la gestion du système informatique (réseau) et des bases de données sur les pesticides ;
- ✓ Assurer la communication et la diffusion des informations sur les pesticides autorisés, interdits et strictement réglementés ;
- ✓ Assurer le suivi de la gestion comptable et financière des activités du COAHP conformément aux procédures du CILSS et en lien avec les services compétents du CILSS et des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ;
- ✓ Organiser des forums, ateliers et réunions des acteurs pour les programmes/projets précités ;
- ✓ Apporter toute autre contribution en relation avec le domaine des pesticides dans la mise en œuvre des activités en vue de l'atteinte des objectifs et de la réalisation du mandat de l'INSAH.

## 3. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

### Les Qualifications

- Être un(e) ressortissant(e) d'un des Etats membres de l'espace CEDEAO-CILSS-UEMOA ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau Doctorat ou PhD en sciences biologiques dans au moins une des disciplines suivantes : chimie, agronomie, protection des végétaux, sciences de l'environnement, toxicologie, écotoxicologie ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans en rapport avec (i) l'utilisation ou la gestion des pesticides dans une structure de recherche, un service de Protection des Végétaux ou un laboratoire au Sahel et en Afrique de l'Ouest, (ii) les études et recherches relatives à la régionalisation des réglementations sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur la gestion des organismes nuisibles des plantes ;
- Être âgé d'au plus de 50 ans. Ce critère ne s'applique aux personnels de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS qui réunissent les deux précédentes conditions ;

- Une expérience dans les systèmes d'homologation, de normalisation, de délivrance d'agrément pour la mise en marché de produits serait un atout

#### Les Compétences

- Posséder une bonne connaissance de la problématique de la gestion et de l'utilisation des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Disposer de bonnes connaissances des Conventions Internationales liées aux pesticides ;
- Disposer de bonnes connaissances dans l'homologation et la réglementation sur la gestion des pesticides ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (bases des données, traitement de texte, tableurs, etc.) ;
- Justifier d'une bonne capacité à travailler efficacement en anglais et en français ;
- Avoir une connaissance des institutions régionales et internationales intervenant dans le domaine des pesticides ;
- Avoir une forte aptitude en communication et en relations interpersonnelles ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler sous pression et à diriger une équipe multidisciplinaire et multiculturelle ;
- Être disposé à effectuer des missions aux niveaux régional et international ;
- Avoir la maîtrise du français et/ou de l'anglais à l'écrit et à l'oral.

#### **4. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le(la) candidat(e) ;
- Les copies des diplômes, des titres universitaires, des attestations de qualification et des références professionnelles.

Les dossiers de candidature devront parvenir **au plus tard le 19 Janvier 2024** (uniquement en version numérique) à l'adresse « [administration.insah@cilss.int](mailto:administration.insah@cilss.int) » et « [recrutements@cilss.int](mailto:recrutements@cilss.int) ». Pour toutes informations complémentaires, contacter la Direction Générale de l'Institut du Sahel (INSAH) Tél. : (00223) 20 22 21 48 / 20 22 30 43 – Courriel : [administration.insah@cilss.int](mailto:administration.insah@cilss.int) , Site web [www.insah.cilss.int](http://www.insah.cilss.int).

Bamako, le 04 DEC 2023

Le Directeur Général

Dr Mohamed Abdellahi EBBE

